

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES ————— 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 17 Novembre

## NOUVELLES POLITIQUES

### A la Chambre

La discussion du budget de l'agriculture a commencé par un discours de M. Déroulède, qui a causé quelque surprise. On ne savait pas que le député-poète fût un rival de M. Méline dans les choses agricoles.

En résumé, M. Déroulède s'est plaint que le budget de l'agriculture soit réduit d'année en année. Ces regrets devaient toucher le cœur de M. Develle et l'ont profondément ému, en effet, si l'on en juge par le ton désolé et les airs élégiaques que prend le ministre en répondant à M. Déroulède. Il ne demanderait pas mieux que de voir son département plus largement doté, mais il a dû, hélas ! se contenter de ce que lui avait accordé la commission du budget. Avec ces faibles crédits, il fera de son mieux.

Après cette courte discussion générale et le vote des premiers chapitres du budget de l'agriculture, la Chambre, qui décidément n'était pas en train, a levé sa séance et s'est ajournée à lundi.

### Archevêché vacant

Mgr. Bernadou, archevêque de Sens, est mort.

### La reprise de « Thermidor »

On dit que M. Bourgeois, ministre des beaux-arts, permettrait l'interprétation de « Thermidor » sur les scènes publiques.

### Élection de Lille

Le septième bureau de la Chambre examine l'élection de M. Lafargue à Lille. Si cette élection est invalidée on peut s'attendre à une séance orageuse.

On annonce que MM. Millerand et Clémenceau protesteront contre cette invalidation.

### L'origine de M. Lafargue

Le journal *Le Jour* dont M. Charles Laurent est le directeur, affirme que M. Lafargue, le nouveau député socialiste de Lille est d'origine espagnole.

Le *Soir* annonce que la préfecture de Bordeaux possède l'amplication d'un arrêté d'expulsion pris contre M. Lafargue en 1871.

### La duchesse de Montpensier

L'amélioration dans l'état de la duchesse de

Montpensier continue. On pense qu'elle pourra quitter le lit dans un ou deux jours.

### Mouvement ouvrier

Sur 3765 ouvriers mineurs qui devaient descendre dans les fosses de la concession de Lens, 349 seulement se sont présentés pour reprendre le travail.

### L'Égypte aux Anglais

On croit que lord Salisbury voudrait arriver à une entente directe avec la Turquie et l'Égypte en négligeant le concert européen.

Il ferait faire à Constantinople des démarches actives pour décider le sultan à sanctionner l'occupation britannique pour un temps indéfini.

### Le grand-duc Wladimir

Paris, 15 novembre.

Le grand-duc Wladimir a eu, hier, un entretien de trois quarts d'heure avec M. Ribot.

### Un krach financier en Autriche

Paris, 15 novembre.

La banque Roth Lemschitz, lancée dans d'énormes spéculations, a suspendu ses paiements. On craint de nouvelles catastrophes financières.

### L'affaire de la loterie de Bessèges

Nîmes, 14 novembre.

L'affaire de la loterie de Bessèges qui a occupé les quatre audiences de mercredi, jeudi, vendredi et aujourd'hui et pour laquelle quatre-vingt-cinq témoins, tant à charge qu'à décharge ont été entendus, s'est terminée ce soir.

Quatre-vingt-neuf questions étaient posées au jury qui, après trois heures et quart de délibération, a rendu un verdict affirmatif sur seize questions relatives à Blayn et Manificier, mais leur accordant les circonstances atténuantes, et négatif en ce qui concerne Valadier, Nicolas et Mazer, qui sont acquittés.

Blayn et Manificier sont condamnés à un an de prison et 100 fr. d'amende chacun, avec application de la loi Béranger.

### La révolution au Brésil

Paris, 13 novembre.

M. Cherment, ministre des affaires étrangères du gouvernement brésilien, a adressé la dépêche suivante aux représentants du Brésil à l'étranger :

« Rio-Janeiro, 13 novembre.

» Les bruits alarmants répandus dans toute l'Europe sur les tentatives de restauration monarchique et sur des troubles au Brésil sont dé-

entendu parler.

Elle savait la maison isolée et qu'il était inutile de crier au secours ! Au dehors, personne ne l'entendrait... Tout de suite elle avait couru à la chambre de la cuisinière, mais celle-ci n'était pas rentrée ; alors, ne comptant plus que sur elle-même, elle s'était armée d'un revolver chargé que M. Dornach lui avait laissé à tout hasard, et courageusement s'était dirigée vers les orfèvres.

En l'apercevant, ils poussèrent un rugissement de rage et firent un mouvement pour sauter sur elle.

— Je fais feu sur le premier qui avance ; dit-elle d'une voix brève, la figure très pâle, mais l'âme résolue et la main ferme.

Elle était bien de la race des Herz, intrépide devant le danger.

En partant, M. Dornach lui avait confié la garde de sa maison. Les autres avaient pu déserteur leur poste, mais elle, fidèle et dévouée, se défendrait jusqu'à la mort.

Jephke était lâche. L'attitude énergique de Rosa l'engageait à reculer.

Jean Bonneteau, plus hardi, fit un pas en avant. Une détonation retentit, puis un juron effroyable !... La jeune fille avait tenu sa parole et tiré sur le misérable dont elle avait vu le geste.

Atteint à l'épaule, il s'élança sur elle, fou de douleur, la terrassa et lui arracha son revolver. Puis ses forces l'abandonnèrent, et il tomba à côté d'elle, baigné dans son sang.

Le Belge, constatant que Rosa était désarmée et qu'il n'avait plus rien à craindre, s'approcha de son tour.

— Ne tire pas ! cria-t-il à Jean Bonneteau,

pourvus de tout fondement. La capitale de la République est dans un état de calme parfait. Le commerce est satisfaisant.

### Affaire de mœurs

Le *Petit Journal* annonce une affaire scandaleuse de mœurs, dans laquelle seraient compromis deux officiers, cinq sous-officiers et un cavalier du premier régiment de chasseurs, en garnison à Châlons-sur-Marne.

### Tirage foncier

Paris, 18 novembre.

Bons 1887. — Le numéro 162,324 gagne 100,000 fr.

Le numéro 83,153 gagne 5,000 fr.

Bons 1888. — Le numéro 121,316 gagne 100,000 fr.

Le numéro 36,649 gagne 5,000 fr.

### Le chauffage des trains

D'un article du *Temps*, sur le chauffage des trains, nous extrayons cette bonne nouvelle pour les voyageurs :

» Nous nous sommes rendus dans les différentes compagnies, où les directeurs de ces administrations nous ont déclaré qu'ils avaient, d'après les moyens dont ils disposent, décidé de chauffer tous les trains, même ceux qui effectuent les plus courts trajets.

Voici, d'après le même journal, quelles vont être les mesures prises :

» Un grand nombre d'ingénieurs pensent que le meilleur mode de chauffage, ou le moins mauvais, est l'emploi des chaufferettes que l'on chauffe de deux manières : soit par l'eau bouillante, soit par les briquettes.

« La Compagnie des chemins de fer du Nord va, incesamment, essayer le chauffage de ses wagons à l'aide de l'acétate de soude.

« Ce mode de chauffage est déjà connu, mais c'est sur ce procédé nouveau que cette Compagnie compte obtenir de bons résultats.

« Dans ce but, elle a commandé 2, 200 chaufferettes dont l'un des côtés, celui qui doit reposer sur la caisse des voitures, est en bois.

« Le bois, comme on le sait, est mauvais conducteur de la chaleur ; on évitera de cette manière une perte de calorique qui se produit fatalement avec des chaufferettes entièrement en métal.

« On sait que ce mode de chauffage est fondé sur le principe de la restitution par un corps qui se solidifie de la chaleur qu'il a absorbée pendant sa fusion. »

aisez de l'apage comme ça !

— Il était temps. Le blessé n'avait pas perdu connaissance ; il allait envoyer, presque à bout portant, une balle dans la tête de la jeune Alsacienne qui, à genoux près de lui, essayait de se relever.

Elle reconnut Jephke et eut une illusion, due à sa générosité naturelle.

— Merci ! lui cria-t-elle, vous me sauvez la vie. Vous n'avez pas oublié que je n'ai pas voulu vous accuser de m'avoir volée à mon arrivée à Paris, et que, grâce à moi, vous avez été mis en liberté par le commissaire !... J'étais sûre que cela me porterait bonheur...

Le Belge haussa les épaules, et comme elle marchait vers lui avec confiance, il l'attendit sans dire un mot. Dans sa poche, était caché un couteau qu'il serrait convulsivement.

Quand la malheureuse enfant fut à sa portée, d'un geste rapide et sûr, il la frappa de côté dans le flanc. Elle s'affaissa en poussant une légère plainte.

A deux pas de là, Jean Bonneteau, pris de la fièvre, vomissait d'horribles imprécations.

Jephke se pencha sur sa victime.

— Elle vit encore ! murmura-t-il.

Et il leva le bras pour frapper une seconde fois. Les yeux fermés de Rosa se rouvrirent. Elle vit le geste du bandit et, songeant à Michel, s'écria en pleurant :

— Pitié ! je ne veux pas mourir !

Elle mit la main devant sa poitrine pour se protéger... Le coup était lancé... elle eut la main traversée par la lame.

En une seconde, elle se retrouva debout, com-

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### Baccalauréats

Rhétorique. — Ont été déclarés admissibles aux examens oraux : MM. Sausset, Phalip et Calvet.

M. Marcel Bousquet ancien élève du Lycée de Cahors, vient également d'être déclaré admissible.

### Au 7<sup>e</sup> de ligne

Dimanche a eu lieu, à la Sorbonne, la distribution des récompenses de la Société de Topographie, sous la présidence de M. Bardoux, vice-président du Sénat.

Nous avons vu avec plaisir qu'une médaille de 1<sup>re</sup> classe avait été accordée au commandant Bourdeau, du 7<sup>e</sup> de ligne, pour une étude sur l'Algérie.

Toutes nos félicitations.

### A LA RECETTE MUNICIPALE

M. le maire de Cahors avait, samedi soir, réuni le Conseil municipal en Commission, pour examiner le projet de budget supplémentaire de 1892, qu'on venait d'achever d'imprimer.

Au cours de cette réunion, M. le Maire a communiqué le montant exact du déficit causé par l'ancien receveur à la caisse communale.

Les inspecteurs des finances ont constaté que ce déficit s'élève à 56,400 fr.

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Par décision ministérielle, a été approuvée la délibération par laquelle le conseil départemental a supprimé l'emploi d'adjoint de l'école de garçons de Montcabrier, et créé une classe enfantine annexée à l'école de filles de cette commune.

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie en date du 13 courant, M. Larroque, élève sortant de l'école normale, pourvu du brevet supérieur, a été délégué dans les fonctions d'instituteur stagiaire suppléant à Caillac, en remplacement de M. Laporte, en congé pour raison de santé.

M. Delvit, instituteur public à Cabrerets, vient d'être admis à la retraite.

### NOMINATION

M. Sachet, ancien contrôleur des contributions directes à Gourdon, contrôleur principal à Toulouse, vient d'être nommé inspecteur à Rodez.

me aiguillonnée par la volonté de vivre. Elle se sauva, tournant autour du corps sanglant de Jean Bonneteau, et gagna la porte en criant :

— Au secours !

Mais comme elle était blessée et affaiblie, elle ne put aller bien loin. Jephke la rattrapa dans l'escalier. Il la saisit par les cheveux, l'attira à lui et la renversa en arrière. Elle fit un tour sur elle-même et mordit la main qui tenait le couteau.

Alors, ivre de fureur, il la frappa à coups redoublés. Et ce n'était pas seulement pour remplir la promesse faite à Catherine, ce n'était même plus pour accomplir impunément le pillage de l'hôtel... C'était moitié par férocité, moitié par peur... Oui, il avait peur !... il tremblait devant cette enfant désarmée et dont le sang coulait par deux blessures !... Ce courage indomptable, cette vaillance inouïe le troublaient. Par terre, il s'acharna sur la malheureuse Rosa, qui tomba, le corps criblé de coups appliqués avec une violence sauvage !...

Quand il la vit, ou plutôt quand il la devina inanimée, car la lumière apportée par la jeune fille s'était trouvée éteinte dans la lutte, il rentra dans la salle à manger, fit flamber une allumette et regarda autour de lui, puis il courut au buffet chargé d'argenterie. Mais soudain il s'arrêta.

— Non ! dit-il, c'est au coffre-fort qu'il faut aller !... L'argenterie, c'est trop lourd et trop embarrassant.

Les indications précises de Catherine étaient restées gravées dans sa mémoire. Le cabinet de M. Dornach était voisin de la pièce où il se trouvait ; il y entra et se mit en devoir de forcer la

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 71

## SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XVII

LE DRAME DE LA RUE PERGOLÈSE

Les deux scélérats avaient mis le pied dans la salle à manger où se trouvait l'argenterie ! mais, dans l'obscurité profonde, ils marchaient à tâtons, cherchant à savoir au juste où ils étaient.

— Cristi ! il fait noir comme dans un four ! marmotta Jean Bonneteau, as-tu des allumettes, au moins ?

Jephke n'eut pas le temps de répondre. La pièce s'éclaira subitement.

Les deux complices aperçurent Rosa, vêtue de blanc, qui marchait résolument vers eux, tenant d'une main une lampe allumée et de l'autre un revolver. Par un hasard étonnant, la jeune fille, que n'avaient pas réveillée les terribles hurlements du chien, avait été tirée de son sommeil par le bruit du diamant grinçant sur la vitre de la fenêtre située au-dessous de la sienne. Dans l'obscurité, elles s'étaient mises à la croisée et avait

A L'ORPHÉON

Au cours de la réunion de samedi soir, la commission de l'Orphéon de Cahors a proposé d'organiser un banquet à l'occasion de la Ste-Cécile. Le banquet ouvrier ayant lieu ce jour-là et plusieurs membres de l'Orphéon devant y assister, on décida de renvoyer au dimanche 29, le banquet de la Société chorale.

SOMME PERDUE

M. Minihot, propriétaire à Calamane, qui demeure aussi à Cahors, rue Brive, était venu samedi à notre marché-foire. Arrivé sur la place Galdemar, il voulut prendre de l'argent dans sa poche, lorsqu'il s'aperçut de la disparition de son porte-feuille contenant un billet de banque de 100 fr. et pour 371 francs de coupons de rentes l'Etat au porteur. Il s'est empressé de faire sa déclaration au bureau de police, qui s'est livré à des recherches. M. Minihot ne sait pas s'il a été victime d'un vol ou s'il a perdu lui-même son porte-feuille.

LES VINS D'ESPAGNE

Dimanche soir a eu lieu à Toulouse une réunion des délégués du Sud-Ouest pour la protection des produits régionaux.

L'Aude, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Lot et la Gironde y étaient représentés.

La principale discussion a porté sur la conduite à tenir vis-à-vis de la menace d'une nouvelle invasion des vins d'Espagne.

Comme il y a hâte de voir trancher cette question des tarifs définitivement, l'assemblée a cru devoir abandonner les réclamations locales et même des revendications émanées d'autres grandes réunions agricoles.

Aussi a-t-on décidé de demander purement et simplement au Sénat de ratifier les tarifs votés par la Chambre.

Quelques questions subsidiaires ont été traitées et la solidarité agricole a été encore une fois affirmée entre les viticulteurs de l'Aude et les vrais producteurs de la Gironde.

La lutte ne peut exister que contre l'étranger et la falsification.

FOIRE DE CAHORS

La foire du 14 novembre a été assez importante, sauf le foirail des bœufs qui n'était pas bien garni.

Les bœufs destinés à la boucherie se sont vendus à raison de 34 à 37 fr. les 50 kilos poids vif. Les attelages ont été vendus au cours des derniers marchés.

Les porcs gras ont été vendus à raison de 40 à 46 fr. les 50 kilos, et les jeunes de 15 à 40 fr. la pièce selon grosseur et qualité.

Les moutons se sont vendus à raison de 0,70 à 0,80 le kilo, et les brebis au cours des derniers marchés.

Les oies grasses se sont vendues à raison de 1 fr. 60 le kilo.

Les volailles grasses de 60 à 70 cent. la livre.

Les dindes de 50 à 60 cent. la livre.

Les œufs 90 cent. la douzaine.

Halle. — Le blé, prix moyen 20 fr. 25 l'hectolitre.

Le maïs, vendu 10 fr. 50 l'hectolitre.

Les noix de 14 à 15 fr. l'hectolitre.

Les pommes de terre de 2 à 2 fr. 50 les 80 litres.

Les châtaignes 2 fr. 50 les 80 litres.

caisse. La serrure, compliquée, résista. Il ne se découragea pas, confiant dans son adresse, rejetant un outil, en essayant un autre...

Tout à coup, dans le silence de la nuit, il entendit une voix qui chantait un refrain de café-concert.

Il constata avec terreur que le son augmentait en se rapprochant. Bientôt, il perçut distinctement le bruit de la grille qui s'ouvrait et se refermait.

— Quelqu'un entre !... murmura-t-il en claquant des dents.

Effectivement, un homme pénétrait dans l'hôtel. C'était le cocher qui revenait fortuitement au milieu de la nuit.

Un instant le misérable eut l'idée de courir à sa rencontre et de le frapper, mais abject autant que féroce, il n'osa pas.

— Il est peut-être armé, pensa-t-il, et je suis seul, à présent que Jean Bonneteau est hors de combat.

Il souffla la bougie qu'il avait allumée, souleva le rideau épais, et jeta un coup d'œil à travers les ouvertures de la persienne fermée. Celui qui arrivait était un gars solide et bien rablé. Jephke put s'en assurer à la faveur de la clarté de la lune qui, un instant, perçait les nuages. Un combat se livra en lui, entre la poltronnerie et la cupidité, laquelle finit par l'emporter.

— Fuir au moment de réussir, pensa-t-il, décidément ce serait trop bête ! Ce gêneur ne s'attend à rien, tombons dessus à l'improviste !... Allons, du cœur !... Si je suis pris, je ne paierai pas plus cher pour deux que pour un... Cependant, un instant, il faut tout prévoir... si je pas-

Le crime des Garrigues

Vendredi dernier, le sieur Fourastié Elie, cultivateur aux Garrigues, commune du Vigan, avisait la gendarmerie de Gourdon qu'il venait de trouver son père la tête fracassée au pied de l'escalier conduisant à l'appartement qu'il habitait dans un pigeonnier au dit lieu des Garrigues.

Le parquet de Gourdon informé, s'est immédiatement rendu sur les lieux accompagné du docteur Larroque.

Ce dernier a constaté, au cours de son examen, que la mort avait été causée par un instrument contondant, dont on n'a pu découvrir la trace.

De graves présomptions pèsent sur la tête du fils, lequel vivait dans la plus mauvaise intelligence avec son père. Ce dernier, dans plusieurs circonstances, avait eu à se plaindre des mauvais traitements de sa part.

Fourastié a été mis en état d'arrestation en attendant que l'instruction nous apprenne si l'on se trouve en présence d'une mort accidentelle ou bien d'un parricide.

L'ÉCLIPSE DE LUNE

Les diverses phases de l'éclipse totale de lune qui a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi se sont produites exactement comme nous l'avons annoncé.

La pluie qui, dans la soirée de dimanche, est tombée en rafales, a cessé à 8 h., le ciel s'est alors dégagé comme pour nous permettre d'admirer le commencement du phénomène annoncé.

A 9 h. 45, la lune est entrée dans la pénombre et l'éclipse totale a commencé vers 11 h. 1/2.

Malheureusement à ce moment de gros nuages noirs ont de nouveau couvert le ciel et il n'a pas été possible de suivre plus longtemps les diverses phases de l'éclipse.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Dans son audience du 12 courant, le tribunal de simple police de Cahors a prononcé les condamnations suivantes :

6 pour infractions à la police du roulage, deux francs d'amende chacune.

4 pour maraudage : 2 et 3 francs d'amende. 1 contre un boucher qui a négligé de recouvrir d'un linge blanc la viande qu'il transportait de l'abattoir à son magasin : 1 fr. d'amende.

1 contre une bouchère qui a vendu de la viande au delà du prix fixé par la taxe : 1 fr. d'amende.

2 contre des bouchers qui ont refusé de vendre de la viande au prix fixé par la taxe : 15 francs d'amende chacun.

1 contre un particulier qui a déposé des décombres près du pont Valentré : 1 fr. d'amende.

1 contre un marchand de casquettes pour avoir étalé sa marchandise ailleurs que sur la place affectée à ce genre de commerce : 1 fr. d'amende.

1 contre une revendeuse pour avoir acheté au marché des denrées avant l'heure fixée par les règlements : 1 fr. d'amende.

Gourdon

La Fanfare de Gourdon voulant célébrer cette année la Ste-Cécile avec un éclat tout particulier, organise une tombola au bénéfice des pauvres. Tous les négociants de la ville ont chaleureusement répondu à l'appel des organisateurs de cette fête de charité.

se en cour d'assises, c'est comme anarchiste que je veux comparaitre... Seul moyen de me sauver la tête en cas d'accident !... Condamné politique, ça me posera.

Il ralluma sa bougie, mit le feu aux rideaux de la fenêtre et sortit avec regret du cabinet de M. Dornach.

— Jusqu'à ce que l'incendie soit aperçu de dehors, j'aurai le temps de remplir mes poches de bibelots, quand j'aurai expédié l'autre !... mais c'est dommage de n'avoir pas pu puiser dans ce gueux de coffre-fort... le coup sera moins beau que je ne le pensais !

Il se précipita dans l'escalier, sauta par-dessus le corps de Rosa et tomba comme une bombe sur le cocher qui montait sans se douter de rien, n'ayant pas même remarqué, dans la nuit, le chien étendu mort près de la porte.

Les deux hommes roulèrent ensemble. Un seul se releva presque aussitôt. C'était Jephke. Quant au malheureux cocher, il gisait à terre, frappé en pleine poitrine d'un coup de couteau qui l'avait tué net.

L'assassin parcourut l'hôtel et se mit à piller avec une rage fébrile, faisant main basse sur tous les objets de petite dimension qui lui paraissaient de quelque valeur, brisant les statues, trouant les peintures, saccageant les merveilles du luxe et les chefs-d'œuvre de l'art. Il s'arrêta un instant pour contempler son œuvre barbare.

— On ne dira pas que je ne suis pas un anarchiste, fit-il avec un sourire hideux... A présent il est temps de filer... ce ne sera pas difficile... Je vais me cacher dans le jardin et je trouverai bien le moyen de me dissimuler dans la fou-

Barreau. — Le conseil de l'ordre des avocats du barreau de Gourdon est ainsi composé : MM. Maturié, bâtonnier ; Devaux, secrétaire ; Landre, Alibert, Brunel.

Mardi dernier, les instituteurs et institutrices des cantons de Salviac et Gourdon étaient réunis, sous la présidence de M. Verdier, inspecteur primaire, pour une conférence pédagogique, dans une des salles de l'école communale de notre ville. Cette conférence a été suivie d'un banquet qui a eu lieu à l'hôtel Fajolles-Destrau.

Puy-l'Evêque

Le 12 du courant, un commencement d'incendie, dont la cause est inconnue, s'est déclaré au préjudice du nommé Valet Jean, journalier à Puy-l'Evêque. Les pertes s'élèvent à 100 fr. Valet n'était pas assuré.

La gendarmerie de Puy-l'Evêque s'est livrée à une enquête. On attribue ce sinistre à la malveillance.

Castelnau

Mercredi, 11 courant, un jeune garçon de treize à quatorze ans conduisait une boulangère de Castelnau, à Boisse, où elle allait livrer du pain.

Arrivés à environ 500 mètres de la ville, un peu après les moulins à vent, le cheval s'abattit, la voiture se brisa, et le pain et la marchandise roulèrent dans le fossé qui borde la route. Celle-ci en fut quitte pour la peur ; quant au garçon, il s'est relevé tout meurtri. Malgré ses contusions il a pu reconduire le cheval à l'écurie. On ignore encore la gravité des blessures du jeune conducteur.

Mardi dernier, jour de foire à Castelnau, le nommé Conquet, de l'Hospitalet, était en train d'acheter des oies, lorsqu'il est tombé raide mort sur la place. Il a été transporté à la mairie où des parents sont venus le prendre mercredi matin. Conquet était âgé de 64 à 65 ans.

Lacapelle-Marival

La foire de Lacapelle a été relativement belle, toutefois les bêtes à corne se vendaient peu. Les veaux de 0,60 à 0,70 le kilo. Les porcs de 40 à 48 fr. les 50 kilos. Les petits porcelets avaient un peu baissé. La volaille de même. Le blé de 15 à 16 fr. le sac ; le maïs de 3,50 à 3,75 ; le seigle 12 fr. ; l'avoine 1,35 à 1,40 ; les châtaignes 1,20 à 1,30. Pas d'accident ni de vol à signaler.

Souillac

Le jeune Paul-François Lagabrielle, sorti récemment de l'école normale supérieure, vient d'être nommé professeur de mathématiques au Grand Lycée de Lyon.

M. Picaud, fabricant et réparateur de tapis d'Aubusson à Souillac, vient de recevoir de M. le maire d'Aurillac un diplôme d'honneur, hors concours, décerné par le jury de l'exposition, pour ses tapisseries.

Lentillac

Plusieurs cas de fièvre typhoïde se sont déclarés à Lentillac, près Figeac. Un père de fa-

le que le feu ne peut manquer d'attirer... Je me sauverai au milieu du brouhaha.

A ce moment, les vitres se brisèrent sous l'action du feu dans le cabinet de M. Dornach ; les persiennes fermées s'enflammèrent et une colonne de fumée noirâtre monta vers le ciel.

A l'intérieur de la maison, une voix se mit à hurler : — Au secours !... — C'est Jean Bonneteau qui ne veut pas rôtir, pensa le Belge, bah !... qu'il y passe comme les autres... il n'aurait qu'à bavarder.

Cependant, avant de se cacher dans le jardin, il se rappela qu'il avait oublié ses pinces près du coffre-fort.

— Fichtre ! se dit-il, moi qui ai laissé mes instruments là-haut... c'est à cause de la peur que j'ai eue en écoutant chanter l'autre... Si l'on trouve mes outils, je suis pincé !... Tâchons de les aller chercher.

Il fallut repasser par la chambre où son complice, épuisé par le sang qu'il avait perdu, faisait de vains efforts pour se sauver en rampant.

— Il y a le feu ! rugit le malheureux en l'apercevant, emporte-moi d'ici !... je ne puis plus marcher...

Jean Bonneteau était en proie à une terreur effroyable. Le feu avait gagné la pièce où il était étendu sur le parquet, et il lui était impossible de se tenir debout. Quand Jephke passa, il le saisit par les jambes et s'accrocha à lui.

— Emporte-moi d'ici ! répéta-t-il d'une voix suppliante.

— Chacun pour soi, répondit le Belge en essayant de se dégager.

mille, à peine âgé de 25 ans, atteint de cette maladie depuis six jours, est mort samedi matin. Il est à craindre que, si l'on ne prend pas les mesures prescrites par la science pour empêcher le fléau de se propager, il ne fasse de nouvelles victimes.

Cassagne

Mort accidentelle. — Samedi, la nommée Marie Landurantie, âgée de 72 ans, demeurant à Cassagne, canton de Cazals, est tombée accidentellement dans une mare et, faute de secours elle s'y est noyée.

Agen

On lit dans la *Revue administrative* :

Un gros scandale fiscal vient de se produire à Agen. L'inspecteur départemental, M. Agert a découvert que l'administration de l'octroi percevait, depuis quelques temps, les droits d'entrée et d'octroi sur les vendanges, registre A, sans tenir compte à la régie de la portion des droits qui lui revenait.

Les receveurs mentionnaient de la vendange sur l'ampliation et faisaient figurer à la souche du registre des combustibles, des comestibles, du fourrage, etc., trompaient ainsi sciemment le Trésor et le frustrant toujours à l'envi.

Ni le contrôleur, ni les employés qui doivent concourir à la surveillance du mouvement des boissons aux entrées ne s'étaient aperçus de cette fraude, et le préposé en chef de l'octroi, qui est aussi l'agent de la régie, avait cru pouvoir majorer de cette manière les taxes de la ville.

Montauban

Enterrée vivants. — Avant-hier soir, la nommée Marie Blanc, née Poffis, âgée de 22 ans, habitant Mirabel, canton de Caussade (Tarn-et-Garonne) est tombée en syncope à la suite de couches. Ses parents la croyant morte, firent enregistrer le décès.

Au moment de la mise en bière, la personne chargée de ce soin constata que la place du corps, sur le lit, était encore chaude. Elle ne dut rien cependant, et le corps fut emporté.

Au cimetière, prise de remords, elle déclara avoir des doutes sur le décès de la femme Blanc et en expliqua le motif.

A cette nouvelle, l'assistance fut terrifiée. On courut chercher un médecin, et l'exhumation fut faite. Le docteur appelé reconnut, en effet, que la femme Blanc avait été ensevelie vivante, mais le séjour trop prolongé qu'elle avait fait dans la bière avait déterminé l'asphyxie.

Les bras qu'on avait croisés sur la poitrine étaient placés le long du corps.

Malgré les soins empressés du docteur, on ne put rappeler la pauvre femme à la vie.

Cette affaire a produit une profonde émotion dans la contrée.

Rendu à la santé !

Echemiré (Maine-et-Loire), le 25 février 1891. — Vos Pilules Suisses m'ont guéri d'une maladie de foie qui me faisait beaucoup souffrir : c'était une diarrhée qui ne finissait jamais. Je suis complètement rétabli. Je vous remercie de vos bonnes Pilules Suisses qui m'ont rendu la santé, et je vous autorise à publier ma lettre.

(Sig. lég.) GAUTIER, facteur.

— Brigand ! rugit le blessé, si je reste ici, tu y resteras avec moi.

Et il se pendit désespérément après Jephke, qui, d'un coup de talon dans la poitrine, le renversa rudement en arrière en lui disant :

— Tais-toi donc, brailard !

Il n'était plus temps de songer à ravoier ses pinces... il fallait se sauver au plutôt, car on commençait à être asphyxié par la fumée. Pour aller plus vite, Jephke redescendit l'escalier en glissant comme les gamins, à cheval sur la rampe. Il ferma soigneusement la porte du vestibule et courut se blottir dans un coin obscur du jardin.

A ce moment, dans la rue, retentirent les premiers cris : Au feu !

Les appels isolés augmentèrent. De tous côtés on accourut.

Les voisins, puis les gens de la police pénétrèrent dans le jardin de l'hôtel. Jephke longea les murs et, au milieu du désordre, s'enfuit sans être aperçu.

La foule fit irruption dans l'escalier. Soudain, il y eut un cri d'épouvante. Le concierge d'une maison voisine venait de découvrir le corps du cocher qui l'avait fait trébucher au passage.

On crut à une victime de l'incendie, mais un gardien de la paix, qui s'était penché sur le cadavre, se releva, tout pâle.

(A suivre). A. SIRVEN ET A. SIÉGEL.

Variétés

Institut de France

LA PEINTURE FRANÇAISE  
ET LES CHEFS DE L'ÉCOLE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

DISCOURS DE M. GUSTAVE LARROUMET

Membre de l'Académie des Beaux-Arts, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 24 octobre 1891.

(Suite et fin)

En arrivant à la conclusion de cette étude rapide et qui aurait dû, pour admettre une conclusion motivée, s'étendre aux autres branches de l'art, pas un instant les réserves que m'imposait la vérité historique sur l'action de chaque maître n'a diminué, je crois, l'admiration que chacun d'eux mérite d'inspirer. Il en est au moins trois qui peuvent supporter toutes les comparaisons ; dans la patrie universelle de l'art, ils rendent bon témoignage du génie français. Ce qui les a empêchés de fonder des écoles durables, c'est d'abord qu'ils étaient trop nombreux, et de cela nous ne saurions nous plaindre ; aucune époque n'a été plus féconde que notre siècle en maîtres de premier rang, dignes d'exercer et de grouper des disciples ; aussi, à peine l'un d'eux avait-il consacré sa formule, d'autres surgissaient et dressaient drapeau contre drapeau. Qu'ils aient eu une confiance hautaine comme Ingres, une réserve dédaigneuse comme Delacroix, le résultat était le même : l'école, à peine fondée, s'écroulait, battue en brèche par une école rivale, qui recommençait une tentative vouée au même insuccès. C'est aussi qu'ils avaient à compter avec des courants d'idées plus nombreux que jamais. Les grands siècles artistiques ou littéraires avaient obéi chacun à une ou deux idées dominantes qui avaient réglé leurs cours ; aussi les maîtres d'alors pouvaient-ils exercer une action aussi prolongée que la puissance des idées servies par eux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, au contraire, à peine une idée a-t-elle trouvé sa formule, qu'une autre lui succède ; aujourd'hui, nous assistons à la génération spontanée des systèmes ; chaque jour voit naître et mourir le sien.

Et pourtant, de tant d'efforts, aucun n'a été perdu ; à chaque étape de sa marche vers le XX<sup>e</sup> siècle, la peinture française, en présentant notre génie national sous une forme nouvelle réalisait des qualités qui demeuraient comme autant d'exemples et de sauvegardes pour l'avenir. Tant d'influences opposées constituaient, au total, l'école française en ce siècle et chacune lui apportait un gain nouveau, qui devenait ainsi le bien de tous. Après David et Gérard, Ingres et Delacroix, Rousseau et Millet, il n'est plus possible de peindre d'une certaine façon sans faire de la mauvaise peinture, quelles que soit l'arrogance dans la faiblesse ou la prétention dans l'impudence ou la grossièreté dans le faux. Peu important l'esthétique dont relève un tableau, l'engouement qu'il excite, et la réclame qui le prône ; s'il méconnaît les lois nécessaires du dessin, de la couleur ou de la lumière, il en résulte simplement un mémorable exemple de laideur, et c'est à ce titre surtout que l'exposition publique en peut être intéressante.

Aujourd'hui, disais-je, c'est la liberté qui règne, mais dans la prodigieuse variété qui est son œuvre, chacune des qualités acquises au cours du siècle persiste et survit. Notre peinture contemporaine est livrée à l'initiative individuelle, et tout classement d'écoles y est devenu impossible. Cependant, nous pouvons en être fiers ; elle est ardente, féconde, riche de talents, et il est permis de dire que le génie lui-même n'y manque pas. Elle conserve le sens de l'histoire, et elle y joint celui de la vie contemporaine, dans son infinie variété ; elle aime la nature déserte ou peuplée par l'homme ; elle embrasse avec un même souci de vérité la vie intime et l'existence fiévreuse de la rue. Certes, elles a ses infirmités, ses injustices, et surtout ses engouements, quelque peu ridicules ; mais, comme chaque jour suscite les siens, il en est peu qui méritent de nous affliger par une durée trop longue. Au demeurant, elle continue bien une œuvre féconde et elle prépare un avenir digne de notre passé. A bien des égards, les vingt années que nous venons de traverser, sont une des périodes les plus intéressantes et les plus riches du siècle. Si, à mesure que nous avançons, au lieu de chefs d'école nous ne voyons plus que des artisans isolés, du moins est-il toujours aussi facile de constater l'existence de l'école française, et jamais, dans ce triomphe inquiétant de l'esprit personnel, elle n'attesta de manière plus nette la robuste santé du génie national.

A LOUER

UN APPARTEMENT

RESTAURÉ A NEUF

Maison LUTZY, aux Hortes

AGRICULTURE

AUX AGRICULTEURS

Le Président de l'Union des Syndicats Agricoles, adresse à tous les syndicats de France, la lettre-circulaire suivante :

Monsieur le Président,

La discussion des tarifs douaniers approche de son terme. Le projet de loi déjà voté par la Chambre est approuvé, ou peu s'en faut, par la commission du Sénat et sera bientôt consacré par le vote de cette assemblée. Dès maintenant, il est possible de se faire une idée des nouveaux tarifs et de les apprécier dans leur ensemble.

Sur les produits agricoles présentés à l'importation et similaires de produits français, le projet de loi voté par la Chambre applique un droit qui, en moyenne, est environ de 15 0/0. C'est à peu près la quotité que nous avions réclamée, toutefois avec cette différence que notre projet de tarif comportait des droits pour la totalité des produits, sans en exempter les laines, les lins, les chanvres, les graines oléagineuses, etc.

Ainsi, le tarif ne nous donne aucune satisfaction pour quelques-uns de nos produits agricoles.

Mais l'agriculture a surtout le droit de se plaindre, si, en regard du refus opposé à ses revendications, elle place les concessions faites à l'industrie.

Que réclamaient des pouvoirs publics les syndicats agricoles ? — L'égalité devant la douane. — Or, tandis que les produits étrangers similaires de nos produits agricoles ne sont assujettis en moyenne qu'au droit de 15 0/0, les produits étrangers similaires de nos produits fabriqués sont frappés en moyenne de 30 à 35 0/0. — Qui a pu motiver cette faveur accordée à l'industrie ?... Quelle influence néfaste porte les pouvoirs publics à précipiter le mouvement qui pousse les habitants de nos campagnes vers les villes, à entraver ainsi la progression de la population, le recrutement de notre armée, le développement normal de la puissance du pays ?

Quoi qu'il en soit, après le vote des tarifs douaniers, la question des réformes fiscales ne pourra plus être ajournée. Vous savez qu'elle est depuis longtemps débattue dans la presse et posée devant le Parlement.

Le Gouvernement a promis lui-même de l'aborder à l'occasion de la discussion du prochain budget.

En matière fiscale comme en matière économique, l'attitude des agriculteurs s'est nettement dessinée. Ils se placent résolument sur le terrain de la justice et réclament pour eux l'égalité devant l'impôt, comme ils ont réclamé l'égalité devant la douane.

Le ministre de l'agriculture a confessé que le cultivateur était imposé sensiblement plus que les autres catégories de contribuables.

Le moment nous paraît opportun pour protester contre cette surcharge et pour solliciter, afin de la faire disparaître, la suppression du principal de l'impôt foncier.

De toutes les réformes fiscales, celle-ci sera certainement la mieux accueillie par les cultivateurs.

Elle ne constitue pas une innovation téméraire, puisqu'elle a été maintes fois proposée depuis dix ans dans les vœux émis par la Société des agriculteurs de France, si modérée dans ses revendications, si prudente dans ses démarches. Elle est d'ailleurs le moyen le plus simple de remédier à l'inégalité des charges dont l'agriculteur se plaint à bon droit. Vous venez de voir nos dévoués collègues du Syndicat économique agricole, après une courte et brillante campagne, amener un grand mouvement, de délibérations de conseils municipaux, de conseils d'arrondissements et de conseils généraux, et même obtenir du Gouvernement un premier dégrèvement de seize millions. Si quelques hommes d'initiative ont réussi à créer un courant d'opinion et à mettre en branle nombre d'assemblées électorales ; quels résultats ne pouvons-nous pas espérer lorsque nos réclamations seront présentées aux pouvoirs publics par l'ensemble des syndicats.

Je vous serai donc reconnaissant, Monsieur le Président, de vouloir bien faire signer la pétition ci-jointe (ou toute autre analogue qu'il vous plaira de rédiger) par les membres du bureau de votre syndicat et de me la renvoyer le plus promptement possible.

Veuillez agréer, etc.

Le Président de l'Union des Syndicats des agriculteurs de France.

LE TRÉSOR DE LA ROCQUE.

LE GREFFAGE DE LA VIGNE.

MM. Viala, professeur de viticulture, et Nanot, maître de conférence à l'Institut national agronomique, viennent de dresser un tableau mural sur le greffage de la vigne, qui mérite d'être signalé à nos lecteurs. Ce travail décrit principa-

lement, à l'aide de figures établies à une grande échelle, et par suite très claires et très nettes, les différents systèmes de greffage qui donnent les meilleurs résultats (greffe en fente anglaise, greffe en fente de Cadillac), la plantation en pépinières des greffes, ainsi que différentes anomalies ou déformations provenant de mauvais greffages. Nous avons, à différentes reprises, fait observer l'utilité de l'enseignement par les yeux à l'aide de tableaux ne nécessitant pas de longues études et que l'on peut facilement placer dans nos mairies, dans nos écoles et dans nos fermes, exposés à la vue de chacun. Celui de MM. Viala et Nanot, — est-il besoin de l'ajouter étant donné la compétence de ces savants professeurs — est établi avec un soin tout particulier et arrive à son heure, car il faut en ce moment plus que jamais, propager les bonnes méthodes de greffage en vue de la reconstitution de notre vignoble, surtout dans notre région où le phylloxera a tout ou à peu près tout dévasté, soit dans les coteaux soit dans les plaines. Ce tableau, édité sur toile par Coulet, de Montpellier, se trouve à Paris chez Masson, au prix de 5 fr.

M. Goutay de Marignac a observé cette année que les cépages suivants étaient :

Très sensibles au mildiou : Fradkental, Précoce de Courtillet, Persan, Saint-Laurent, Petit-Boutignon, Jacquez, Saint-Sauveur.

Médiocrement sensibles : tous les chasselas, Précoce de Malingres, Carbanet-Franc, Gamay, Teinturier du Cher, Mondeuse, Béquignol, Saint-Pierre-de-l'Allier, Petit Bouschet, Aspirant Bouschet, Alicante Bouschet, Grand noir de la Calmette, Concida, Cornucopia.

Peu sensibles : Castel, Plant Durif auxquels il faut ajouter le Plant de Mun ou Montpezat.

Indemne : le noir fleurieu du Puy-de-Dôme.

FAITS DIVERS

Une scandaleuse affaire

Il est grand bruit dans les Hautes-Pyrénées et ici d'un énorme scandale qui atteint la haute bourgeoisie de Bagnères-de-Bigorre. Il y a quelques temps un jeune homme ayant été arrêté sous la prévention de vol la nuit à la villa Désiré et d'incendie de cet immeuble, refusa de faire connaître ses complices.

Ceux-ci ont été dénoncés au parquet par une femme galante et se trouvent actuellement sous les verrous. Ils appartiennent au meilleur monde. Parmi eux se trouvent le fils d'un président de tribunal civil, celui d'un inspecteur général des forêts, la femme d'un avoué, la femme d'un professeur, une jeune fille de 17 ans, etc.

Ces personnes se réunissaient à la villa Désiré, inhabité en cette saison, et se livraient à des orgies. Après avoir vidé le cellier de la villa, elles avaient dérobé et engagé au Mont-de-Piété de Bordeaux et de Toulouse les objets d'art, les bijoux et l'argenterie de cette demeure princière. Puis pour dissimuler leurs méfaits, elles avaient mis le feu à la villa.

Tous les inculpés sont en ce moment au secret et l'instruction se poursuit. Il est probable que cette affaire sera jugée aux assises de mars prochain. Il faut s'attendre à de curieuses révélations.

Enlisé dans le sable

Narbonne, 15 novembre.

Un accident terrible vient de se produire sur la côte près de l'embouchure de l'Aude. Deux douaniers du poste de Saint-Pierre, Armand Menvielle et Etienne Pagès, rentraient chez eux, leur service accompli, en suivant le bord de la plage.

Arrivés au Grau de Puisevaques, ils ont voulu traverser pour éviter un long détour. Menvielle marchait devant, et Pagès le suivait à quelques pas. Tout à coup le premier s'enfonça à mi-corps dans le sable mouvant. Son camarade s'empressa aussitôt de lui tendre un bâton, mais à chaque effort qu'il fait pour le saisir, Menvielle s'enfonçait davantage et finalement il disparaît.

Cette terrible scène s'était déroulée en quelques secondes. Frappé de stupeur, Pagès reste quelques instants immobile, puis il court prévenir quelques pêcheurs du voisinage et essaye avec eux de retrouver son infortuné compagnon, mais toutes les recherches restent inutiles.

Le capitaine des douanes a lui aussi fait pratiquer aujourd'hui de nouvelles recherches ; elles n'ont eu aucun résultat. Menvielle qui vient de mourir dans de si terribles conditions est natif d'Aran (Hautes-Pyrénées) ; il était âgé de trente-cinq ans, marié et père d'un enfant.

Phénomène météorologique

Dimanche soir, à 4 heures 42, à Lyon dans le ciel mi-obscur, apparut dans la direction du sud, un énorme globe rouge incandescent, paraissant animé d'un mouvement giratoire. Au bout de quelques secondes, une explosion semblée se produire dans la masse en ignition qui s'est diffusée en lamelles incandescentes reliées à leur centre par un noyau plus lumineux. Bientôt ce phénomène a disparu, laissant à sa place une lumière bleuâtre dans le genre de celle que produisent les décharges électriques. Aucun bruit d'explosion n'a été perçu.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques de M. Martial

Dimanche 22 novembre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS DU VAUDEVILLE

11 JOURS DE SIÈGE

OU LES

PUBLICATIONS de MARIAGE

Comédie en 3 actes de M. Jules Verne

Le spectacle sera terminé par

Durand et Durand

Comédie-Vaudeville en 3 actes, de MM. Ordonneau et A. Valabrègue

AUDOUARD Chirurien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

Bourse de Paris

Cours du 16 novembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	94 20
3 0/0 amortissable.....	compt.	94 25
3 0/0 Emprunt 1891.....		92 85
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	104 25

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4500	»
CRÉDIT FONCIER.....	1185	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	480	»
COMPTOIR N <sup>o</sup> D'ESCOMP <sup>te</sup> .....	536 70	
EST (Chemin de Fer).....	878 75	
LYON.....	1415	»
MIDI.....	1272 50	
NORD.....	1755	»
ORLÉANS.....	1440	»
OUEST.....	1015	»
GAZ, C <sup>o</sup> parisienne.....	1400	»
CANAL DE SUEZ.....	2700	»
CANAL DE PANAMA.....	25	»
Etablissements DECAUVILLE.....	270	»

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	443	»
EST 3 0/0.....	442	»
MIDI 3 0/0.....	446	»
NORD 3 0/0.....	448	»
ORLÉANS 3 0/0.....	444 50	
OUEST 3 0/0.....	442	»
SUD DE LA FRANCE.....	389 75	
OUEST-ALGERIEN.....	412	»
EST-ALGERIEN.....	409 5	
CRÉDIT FONCIER, fonce. 3 0/0 1853..	590	»
— — — — — 4 0/0 1863..	522	»
— — — — — fonce. 3 0/0 1877..	388	»
— — — — — comm. 3 0/0 1879..	471	»
— — — — — fonce. 3 0/0 1879..	478	»
— — — — — comm. 3 0/0 1880..	9 25	
— — — — — fonce. 3 0/0 1883..	418	»
— — — — — — 3 0/0 1885..	469 20	
— — — — — bons 100 fr. av. lots.	53	»
GAZ, C <sup>o</sup> parisienne.....	526 55	

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	90 50
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	88 50
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	32 75
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	195
LOMBARDS, 3 0/0.....	303
SARAGOSSE 3 0/0.....	339

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	625	»
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.	470	»
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00	
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	007 20	

BULLETIN FINANCIER

du 16 novembre 1891

C'était aujourd'hui la liquidation de quinzaine et il y a longtemps qu'elle n'avait donné lieu à pareille agitation. Après un début aux environs des cours de samedi, ce marché s'est pendant un moment absolument effondré. Mais on a réagi assez vigoureusement et on clôture sur certaines valeurs un peu mieux que samedi.

La plus grande prudence doit être à l'ordre du jour. Cependant il nous semble que l'épargne ne doit pas tarder à profiter des bas cours de certaines valeurs injustement dépréciées.

Le 3 0/0 qui a coté un moment 93.35 finit à 93.92, le nouveau est à 92.85.

En fin de bourse, il se produit une légère amélioration sur les actions de nos grandes sociétés de crédit. Le Foncier est à 1175. La Banque de Paris fait 668.75 et le Crédit Lyonnais 753.75.

Nos grands chemins restent lourds. Le Suez est également peu brillant.

Les fonds étrangers, après de véritables cours de panique sont mieux en clôture. L'Italien gagne 0.40. L'Extérieure est lourde à 62 1/2, après avoir fait 61 15/16.

En Banque, mêmes alternatives de hausse et de baisse. Les valeurs minières sont calmes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30

jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 95 fr. — 2<sup>e</sup> classe 70 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 60 fr. — 2<sup>e</sup> classe 45 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours

Chenonceaux, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour réduits de 25 % pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

TARIF DE GRANDE VITESSE

Les Compagnies d'Orléans et du Midi portent à la connaissance du public qu'elles viennent de mettre en application, comme addition à leur tarif commun A 28-20, les prix suivants pour le transport des voyageurs, savoir :

Billets d'aller et retour tous les jours

Des stations ci-contre à Toulouse-Matabiau et retour, ou réciproquement (viâ Saint-Sulpice (Tarn).	Distances	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
St-Paul-Damiat...	62	11 35	8 55	5 60
Albarède (1)...	68	12 45	9 40	6 20
Vielmur-sur-Agout...	73	13 40	10 10	6 75
Sémalens...	76	13 95	10 50	7 05
Castres...	87	15 95	12 05	8 15
Labruguière...	94	17 30	13 »	8 85
Mazamet...	105	19 30	14 50	10 »
Saint-Amans-Soulst...	115	21 15	15 95	11 »
Lacabarède...	123	22 60	17 05	11 85
Labastide-Rouairoux...	127	23 40	17 60	12 20
Courniou...	135	24 80	18 70	13 05
Saint-Pons...	141	26 »	19 50	13 65
Riols...	144	26 55	19 95	13 95
St-Etienne-d'Albagnan...	150	27 65	20 80	14 60
Olargues...	156	28 75	21 60	15 20
Mons...	160	29 45	22 15	15 55
Le Pujol...	170	31 30	23 55	16 60
Lamalou-les-Bains...	171	31 50	23 70	16 70
Hérépian...	174	32 05	24 10	17 »
Bédarieux...	178	32 80	24 65	17 45
Latour...	183	33 75	25 35	17 95
Graissas-Estréchaux...	188	34 65	26 05	18 45
Le Bousquet-d'Orb...	188	34 65	26 05	18 45
Lunas...	192	35 40	26 60	18 85
Les Cabrils...	200	36 85	27 70	19 65
Cailhes-Roqueredond...	205	37 80	28 35	20 20
Montpaon...	213	39 30	29 50	20 95
St-Jean-et-St-Paul...	223	41 10	30 90	22 »
Tournemire...	229	42 20	31 70	22 60
St-Rome-de-Cernon...	237	43 70	32 80	23 45
St-Georges-Lusençon...	243	44 80	33 65	24 05
Massergues...	245	44 30	33 55	23 20
Saint-Affrique...	244	45 »	33 80	24 15
Millau...	254	46 80	35 20	25 15
Lautrec...	101	18 55	13 95	9 55
Soual...	86	15 80	11 90	8 10
Lempaut...	91	16 75	12 60	8 60

Des stations ci-contre à Toulouse-Matabiau et retour, ou réciproquement (viâ Albi et Saint-Sulpice (Tarn).

Laboutrière...	96	17 70	13 35	9 70
Moussquette...	89	16 35	12 35	9 »
Carmaux...	92	16 90	12 80	9 30

Durée de validité : 2 jours

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35<sup>e</sup> années. — Sommaire du numéro du 14 novembre 1891 : — Gravures : — L'inauguration du monument de Gambetta aux Jardies. — La remise du Cœur du tribun dans la crypte du monument. — M. Paul Lafargue, député socialiste. — Le primat de Hongrie. — Thiron, de la Comédie-Française, décédé. — Théâtres : « La fille de Fanchon la vieilleuse ». — La pêche au chalut, par Haquette.

Le voyage en Malaisie, de M. Claine est continué dans ce numéro et donne lieu à une vingtaine de gravures, types, instruments, paysages de ces pays en partie inexplorés jusqu'ici.

En supplément, se trouve la suite du roman de M. Gustave Toudouze : Le vertige de l'inconnu, illustré en couleur par M. Marold

Texte : Les Chroniques habituelles sont complétées par la fin du « voyage en Malaisie », par M. Claine, qui prend une grande partie du numéro.

Le numéro 50 centimes.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en rendre compte.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée qui contiennent chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

**CARTE DU LOT**

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.

En vente chez tous les Libraires.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes

Ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les Libraires

der un spécimen gratis à HAVARD, éditeur, 72, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1<sup>re</sup> liv.

**LE COURRIER DES MODES**

PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.

Feuilletons, Causerie médicale par M<sup>lle</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLON. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (15<sup>e</sup> pages), le journal simple, 2<sup>e</sup> 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5<sup>e</sup>. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Editeurs : IMANIS & C<sup>ie</sup>, 33, RUE DE VERNEUIL, PARIS

**Chemin de fer d'Orléans**

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 40	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 39	PARIS. — D.	5 <sup>h</sup> 50	12 <sup>h</sup> 50	7 <sup>h</sup> 45
Mercure...	6 54	1 4	6 53	— Expres.	7 40		12 45
Arrêt Douelle	6 58		6 57	BORDEAUX. — D.		6 10	3 34
Parnac...	7 5	1 15	7 4	LIBOS. — D.	8 53	3 30	9 5
Luzech...	7 14	1 23	7 11	Fumel...	8 44	3 38	9 11
Castelfranc...	7 23	1 33	7 23	Soturac-Touzac	8 34	3 50	9 21
Arr <sup>e</sup> Prayssac	7 28		7 26	Duravel...	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque...	7 36	1 46	7 34	Puy-l'Évêque...	9 6	4 8	9 35
Duravel...	7 43	1 54	7 44	Arr <sup>e</sup> Prayssac	9 13	4 8	9 42
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49	Castelfranc...	9 19	4 23	9 48
Fumel...	8 »	2 13	7 58	Luzech...	9 29	4 36	9 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4	Parnac...	9 37	4 46	10 6
BORDEAUX. — D.	8 51	8 11	4 45	Arrêt Douelle	9 42		10 11
PARIS. — Ar.	11 37	4 37	10 21	Mercure...	9 47	4 57	10 16
				CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

  

De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
	Omnibus	Poste	Omnibus		Poste	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 23	CAPDENAC. D.	7 47	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 22
Cabessut, halte	7 54	11 41	5 32	Lamadoleine...	7 50	11 54	5 34
Arcambal...	8 4	12 4	5 42	Toirac...	8 10	12 3	5 46
Vers...	8 12	12 21	5 50	Montbrun, hal.	8 18	12 30	5 54
Saint-Géry...	8 20	12 38	5 57	Cajarc...	8 30	12 32	6 5
Conduché...	8 28	1 5	6 9	Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirq, halte.	8 38	1 14	6 15	St-Martin-Lab.	8 49	1 26	6 25
St-Martin-Lab.	8 48	1 23	6 21	St-Cirq, halte.	8 57	1 37	6 33
Calvignac, hal.	8 55	1 34	6 31	Conduché...	9 5	1 55	6 39
Cajarc...	9 8	1 44	6 44	Saint-Géry...	9 18	2 22	6 53
Montbrun, hal.	9 18	2 4	6 54	Vers...	9 23	2 35	6 58
Toirac...	9 27	2 45	7 3	Arcambal...	9 31	2 56	7 6
Lamadoleine...	9 39	3 10	7 15	Cabessut, halte.	9 41	3 10	7 16
CAPDENAC. A.	9 51	3 26	7 27	CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

**Etablissement Hydrothérapique**

DES ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.